



*Saint Mitre
les Remparts*

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FEVRIER 2012**

Etaient présents : Mesdames Messieurs BEUILLARD, QUAGLIATA, DUTHOIT, GOYET, KOESSLER, CARDE, MUTERO, DE RIVAS, BOURCHET, SPIGEL, AMBERTO, BORJA, DE FIGUEIREDO, BOUVILLE, DELAUZUN, TARTRY, ALIPHAT, LE BAUT, ALBARELLO, CUENCA, RAGGIRI, LUCCHINI, COURNAC, KINDA.

Absents avec procuration :

Monsieur MORERA donne procuration à Monsieur KOESSLER
Madame LIBES donne procuration à Madame DELAUZUN
Monsieur SANTOS donne procuration à Monsieur LUCCHINI
Madame FRANCOIS donne procuration à Madame CUENCA

Absent : Monsieur BRUN

Madame DE RIVAS est nommée secrétaire de la séance.

Le compte rendu de la séance du 23 janvier 2012 est adopté à la majorité

Groupe "Unis pour St Mitre"	21 voix Pour
Groupe "Saint Mitre pour tous, avec tous"	6 voix Contre
Groupe "Changer le vrai choix"	1 Abstention

Lecture est donnée des décisions n°12.03 à 12.07.

Puis il est passé à l'ordre du jour.

DCM N°012 – Finances communales – Débat sur les orientations budgétaires 2012

Le Conseil Municipal prend acte de la tenue du débat sur les orientations budgétaires 2012 présentées par Monsieur le Maire.

**DCM N°013 - Travaux relatifs au schéma de rénovation des installations d'éclairage public
Demande de subvention auprès du Conseil Général
dans le cadre des travaux de proximité - Exercice 2012**

A L'UNANIMITE,

SOLLICITE auprès du Conseil Général une aide de 80% du montant hors taxes pour la réalisation des travaux de proximité ci-après :

- Les travaux relatifs au schéma de rénovation des installations d'éclairage public.

PRECISE que le coût prévisionnel des travaux s'élève à 68 866,95 € HT soit 82 364,88 € TTC.

DIT que la dépense est prévue au budget de l'exercice en cours.

**DCM N°014 – Travaux d'isolation thermique dans les bâtiments communaux
Demande de subvention auprès du Conseil Général
dans le cadre des travaux de proximité - Exercice 2012**

A L'UNANIMITE,

SOLLICITE auprès du Conseil Général une aide de 80% du montant hors taxes pour la réalisation des travaux de proximité ci-après :

- Les travaux d'isolation thermique dans les bâtiments communaux (gymnase et mairie)

PRECISE que le coût prévisionnel des travaux s'élève à 57 220,00 € HT soit 68 435,12 € TTC.

DIT que la dépense est prévue au budget de l'exercice en cours.

**DCM N°015 – Travaux de busage du canal d'arrosage – Tronçon Allée des roses
Demande de subvention auprès du Conseil Général
dans le cadre des travaux de proximité – Exercice 2012**

A L'UNANIMITE,

SOLLICITE auprès du Conseil Général une aide de 80% du montant hors taxes pour la réalisation des travaux de proximité ci-après :

- Les travaux de busage du canal d'arrosage – Tronçon Allée des Roses

PRECISE que le coût prévisionnel des travaux s'élève à 36 080,00 € HT soit 43 151,68 € TTC.

DIT que la dépense est prévue au budget de l'exercice en cours.

**DCM N°016 – Restructuration de l'ancien centre de secours – Modification du projet initial
Demande de subvention exceptionnelle auprès du Conseil Général**

A L'UNANIMITE,

SOLLICITE une aide exceptionnelle auprès du Conseil Général à hauteur de 60% pour financer le surcoût de l'opération entre le projet initial et le nouveau projet relatif à la restructuration de l'ancien centre de secours.

PRECISE que le montant estimé des modifications s'élève à 371 742 € HT.

DIT que la dépense est prévue au budget de l'exercice en cours.

**DCM N°017 – Urbanisme – Acquisition de la parcelle cadastrée Section AT n°266
appartenant à la SCI SAINT BLAISE**

A L'UNANIMITE,

DECIDE d'accepter l'acquisition de la parcelle cadastrée section AT n°266 de 14 m² au prix de 3 000 € (trois mille euros).

DECIDE de consentir à la SCI SAINT BLAISE un pacte de préférence sur la parcelle nue cadastrée section AT n°265 appartenant à la Commune.

AUTORISE le Maire à prendre toute disposition, à signer tout acte ou tout document tendant à rendre effective cette décision et notamment à signer les actes authentiques correspondants confiés à Me Olivier CAPRA.

DIT que la dépense est inscrite au chapitre 21 (820/2111) de l'exercice en cours.

DCM N°018 – Personnel communal – Transformation d'emplois dans l'intérêt du service public

A L'UNANIMITE,

PROCEDE dans l'intérêt du service public à la transformation des emplois ci-après :

*** Filière Culturelle**

Catégorie A

- un emploi de professeur d'enseignement artistique de classe normale (IB 433/801)
- en
- un emploi de professeur d'enseignement artistique hors classe (IB 587/966)

*** Filière Administrative**

Catégorie C

- un emploi d'adjoint administratif territorial de 1^{ère} classe (IB : 298/413)
- en
- un emploi d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe (IB : 299/446)

*** Filière Sociale**

Catégorie C

- un emploi d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles de 1^{ère} classe (IB : 298/413)
- en
- un emploi d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 2^{ème} classe (IB : 299/446)

PRECISE que ces mesures prendront effet au 1^{er} mars 2012.

DIT que la dépense est inscrite au budget de l'exercice en cours.

La séance est levée à 19h.30.

Le Maire,

Christian BEUILLARD